



scd.univ-orleans.fr

GUIDE DE REDACTION

des références bibliographiques



**Bibliothèques de
l'Université d'Orléans**
JACQUET Renaud - BOEDEC Fabien



UNIVERSITE D'ORLEANS

Guide de rédaction des références bibliographiques

- Adapté de la norme AFNOR Z 44-005 -

Pourquoi une bibliographie ?	2
Citer permet d'éviter le plagiat.....	2
La bibliographie signale vos sources d'information.....	2
Comment rédiger une bibliographie	2
Les principes de la bibliographie.....	2
Les différentes normes bibliographiques.....	3
La norme générale et les cas particuliers	4
Les informations indispensables et les informations facultatives.....	4
Les auteurs ou responsables intellectuels.....	4
La date de publication.....	5
Version imprimée ou version numérique?.....	5
Citer un livre, un rapport	7
Au format imprimé.....	7
Au format numérique.....	7
Citer un chapitre de livre dont l'auteur est celui du livre (cas d'ouvrages collectifs, d'actes de colloques, de mélanges)	8
Au format imprimé.....	8
Au format numérique.....	8
Citer un chapitre de livre dont l'auteur n'est pas celui du livre (cas d'ouvrages collectifs, d'actes de colloques, de mélanges)	9
Au format imprimé.....	9
Au format numérique.....	9
Citer un article de revue	10
Au format imprimé.....	10
Au format numérique.....	10

Citer un article d'encyclopédie	11
Au format imprimé.....	11
Au format numérique.....	11
Citer un article de Wikipédia	12
Citer un travail universitaire	12
Mémoire ou thèse.....	12
Au format imprimé.....	12
Au format numérique.....	12
Présentation (Stage, Conférences, Formations, Cours).....	13
Citer une ressource sur internet	13
Page de blog.....	13
Page web.....	13
Site Web.....	14
Citer une ressource juridique	14
Une loi	14
Un article de Code	14
Un décret, un arrêté, une circulaire	14
Une décision de jurisprudence.....	15
Citer de la documentation technique	15
Brevet.....	15
Norme	15
Citer une carte	15
Au format imprimé.....	15
Au format numérique.....	16
Citer une illustration, un graphique, une photographie, etc	16
Au format imprimé.....	16
Au format imprimé dans une revue	16
Au format numérique dans une revue.....	17

Au format imprimé dans un livre.....	17
Au format numérique dans un livre	17
Au format numérique issue d'un site web	18
Citer une ressource vidéo ou audio	18
Une vidéo sur support matériel.....	18
Une vidéo en ligne	19
Une émission de radio ou un podcast.....	19
Annexe : Les Locutions latines utilisées dans les bibliographies et notes.....	20

Cette norme peut être utilisée pour la rédaction de votre bibliographie. Dans certaines disciplines, des styles bibliographiques spécifiques peuvent exister. Renseignez-vous auprès de votre enseignant.

Pour contacter la cellule formation des bibliothèques de l'Université d'Orléans:

bu.formation@listes.univ-orleans.fr

LES PRINCIPES DE LA BIBLIOGRAPHIE ET DE LA CITATION DE REFERENCES

Pourquoi une bibliographie ?

La bibliographie est un exercice académique, mais elle est avant tout un outil qui répond à deux objectifs :

Citer permet d'éviter le plagiat.

Le plagiat est l'appropriation d'une œuvre ou d'un passage d'une œuvre qui ne vous appartient pas. Signaler la paternité de cette œuvre revient à reconnaître le droit que l'auteur exerce sur celle-ci. Faire fi de ce droit de propriété de l'auteur sur son œuvre est susceptible de sanction. Citer ses sources dans une bibliographie, c'est donc faire preuve d'honnêteté intellectuelle.

La bibliographie signale vos sources d'information.

L'intégrité académique exige de communiquer à son lectorat les sources d'informations sur lesquelles s'appuie son argumentation. Ainsi, chacun peut suivre et valider le fil conducteur des propos, pour peu qu'une bibliographie vienne l'accompagner.

La bibliographie s'inscrit donc aussi dans un dialogue scientifique, où, en plus d'avancer une réflexion, l'auteur privilégie certaines notions fondamentales en s'appuyant sur certains auteurs plutôt que sur d'autres. Il revient donc à chacun de communiquer les textes qui fondent sa démonstration. Libre aux lecteurs ensuite de valider ou de critiquer ces sources d'informations.

Comment rédiger une bibliographie

La bibliographie est un exercice formel : il s'agit de signaler un document en communiquant des informations qui permettent aux lecteurs de le retrouver. Il est donc indispensable d'indiquer certaines informations, dont le nom de l'auteur, le titre du document, la date de publication, etc.

Ensuite, il faut ordonner ces éléments de telle sorte que n'importe qui puisse savoir immédiatement si l'auteur a pour nom Michel et prénom Léon ou l'inverse.

Quel que soit la norme utilisée, il y a toujours les mêmes principes à respecter.

Les principes de la bibliographie

- Chaque type de document possède ses propres règles de citation. En effet, les informations importantes à citer ne sont pas les mêmes qu'il s'agisse d'un livre ou d'une page web.

- Quel que soit la norme sélectionnée, une bibliographie doit être **homogène** : tous les articles de revues doivent suivre les mêmes règles de citation. Il est très préjudiciable de ne pas respecter ce principe d'homogénéité. Cette uniformisation a pour but de rendre compréhensible une série d'informations. Ainsi, même si la référence de l'ouvrage est dans une autre langue voire dans un autre alphabet, à défaut de comprendre, le lecteur sera à même de repérer le nom de l'auteur, le titre, l'année, etc. Ne pas respecter la norme choisie rend peu lisible la bibliographie.
- A minima, il faut toujours le nom d'un auteur, le titre du document et sa date de publication. Il s'agit des éléments les plus importants, pour autant l'édition, la pagination viennent compléter ces informations, voire, donnent une idée de la qualité du travail cité
- Une bibliographie est ordonnée : par ordre alphabétique d'auteurs ou par ordre d'apparition dans le corps de texte, par thématique ou par type de document. La bibliographie étant le reflet d'une démarche de recherche, mais surtout des choix en matière de sources d'informations, il faut l'organiser.

Les différentes normes bibliographiques

Il existe plusieurs milliers de normes de citation qui régissent la mise en forme des références.

En matière de bibliographie, l'enseignant reste l'autorité qui donne la norme à suivre. Les normes MLA, APA, Chicago Manual of Style sont les plus utilisées. Pour autant, en l'absence de consigne, il est possible d'utiliser l'adaptation française de la norme internationale ISO 690.

Respecter une norme bibliographique demande de la rigueur et nécessite de respecter les règles de ponctuation.

Des outils peuvent aider à créer vos bibliographies. Le logiciel libre et gratuit ZOTERO réalise en quelques clics une bibliographie à la norme et peut éviter ce travail fastidieux. Il ne faut pas hésiter à consulter le calendrier des ateliers ZOTERO des bibliothèques de l'université d'Orléans ou à contacter l'équipe de formation des BU via l'alias : bu.formation@listes.univ-orleans.fr

Dans la suite de ce document, nous utiliserons la norme internationale ISO-690.

La norme générale et les cas particuliers

Une norme permet d'appliquer une règle générale aux cas particuliers. De fait, pour créer une bibliographie, il faut savoir s'adapter à ces règles en respectant les principes d'homogénéité de la bibliographie. Aussi avant de voir les règles générales, il faut jeter un œil du côté des cas particuliers.

Les informations indispensables et les informations facultatives

- Certaines informations sont nécessaires et d'autres facultatives. Si un ouvrage est paru en deux tomes, il est pertinent d'indiquer quel est le tome cité. Mais s'il n'y a qu'un seul tome, il est inutile de préciser « tome 1 » dans la citation.
- Toutes les informations qui permettent d'identifier un document sont donc utiles. Néanmoins, le nom du ou des auteurs, le titre du document ainsi que sa date de publication restent les informations fondamentales qu'il est important de signaler.

Les auteurs ou responsables intellectuels.

- Un auteur n'est pas nécessairement une personne physique, il peut aussi s'agir d'une personne morale, comme une institution, une entreprise ou un organisme.
- En l'absence d'un auteur :
 - S'il n'y a pas d'auteur identifié, il faut s'intéresser au responsable du contenu intellectuel comme l'éditeur, le directeur de rédaction, la personne morale commanditaire. Le responsable du contenu intellectuel, sera cité en tant qu'auteur, même si dans les faits, il n'a pas rédigé le texte cité.
 - S'il n'y a pas d'auteur ou de responsable du contenu intellectuel identifié, il ne faut pas en inventer. On ne remplit pas cette information. Pour autant interrogez-vous sur la pertinence de citer un document dont l'auteur n'est pas identifiable : l'œuvre est-elle crédible ?
- En la présence de deux ou trois auteurs :
 - S'il y a entre deux et trois auteurs, il faut tous les citer :
 - **Ex. 2 auteurs** : DUPONT, Martin **et** MARTIN, Francis
 - **Ex. 3 auteurs** : DUPONT, Martin, MARTIN, Francis **et** PAUL, François
 - Vous noterez la présence de la ponctuation et du terme « et » qui vient lier les deux dernières références.
- En la présence de plus de trois auteurs

- Dans certains domaines, une publication peut avoir plus de trois auteurs, voire une dizaine, dans ce cas il convient de ne pas tous les citer. Aussi au-delà de trois auteurs, il est possible d'adjoindre la locution *et al.* (cf. annexe locution latine en bibliographie) pour ne pas citer les autres auteurs.
 - Ex. **plus de 3 auteurs** : DUPONT, Martin, MARTIN, Francis, PAUL, François, *et al.*

La date de publication

- Un document peut posséder plusieurs dates : sa date de publication, la date à laquelle il a été imprimé, la date de son dépôt légal, etc.
- Vous ne prenez qu'une seule date !
- A défaut ne prenez que la date la plus récente.

Version imprimée ou version numérique ?

- Il n'y a aucune différence de contenu entre un ouvrage en version numérique ou un ouvrage imprimé de la même édition.
- Les citations bibliographiques des deux documents feront alors figurer les mêmes informations.
- Néanmoins la version numérique étant plus facilement accessible, mais aussi plus sujette à modification, il faudra ajouter d'autres informations afin de faciliter l'accès à la ressource.
 - **Ex. citer un livre imprimé** : NOM DE L'AUTEUR PRINCIPAL, Prénom. *Titre*. Tomaison. Mention d'édition. Lieu de publication : éditeur, année d'édition, pagination (titre de la collection, numéro dans la collection).
 - **Ex. citer un livre numérique** : NOM DE L'AUTEUR PRINCIPAL, Prénom. *Titre*. Tomaison **[en ligne]**. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, année de publication (**date de consultation**), pagination (Titre de la collection, numéro dans la collection). **Disponible à l'adresse : URL**
- La plupart des types de documents peuvent donc exister en deux versions : imprimée ou numérique. Si vous avez à décrire un document numérique, il convient d'indiquer systématiquement les informations suivantes : [en ligne], (la date de consultation) et enfin l'adresse URL complète du document (même si elle est très longue) ou le DOI (identifiant unique du document numérique) s'il est disponible.
- Notez qu'un document en version PDF sur le web, ne se cite donc pas comme une page web, mais bien comme une version numérique d'un article de revue, d'un rapport ou d'un livre.

NORME DE CITATIONS PAR TYPES DE DOCUMENTS

■ Citer un livre, un rapport

Au format imprimé

NOM, Prénom du ou des auteurs. *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Mention d'édition. Lieu de publication : éditeur, année de publication. Pagination (titre de la collection, numéro dans la collection).

Exemple :

SAUPIN, Guy. *La France à l'époque moderne*. 3e édition. Paris : Armand Colin, 2016. 240 p. (Collection U).

Au format numérique

NOM, Prénom du ou des auteurs. *Titre de l'ouvrage*. Tomaison [en ligne]. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Pagination. [date de consultation]. (Titre de la collection, numéro dans la collection). Disponible à l'adresse : URL.

Exemple :

WOLMARK, Cyril et PESKINE, Elsa. *Droit du Travail 2015* [en ligne]. 9^{ème} édition. Paris : Dalloz, 2014. 735 p. [consulté le 8 juin 2015]. (Hypercours). Disponible à l'adresse : http://www.dalloz-bibliotheque.fr/bibliotheque/Droit_du_travail_2015-38062.htm

■ Citer un chapitre de livre dont l'auteur est celui du livre (cas d'ouvrages collectifs, d'actes de colloques, de mélanges)

Au format imprimé

NOM, Prénom du ou des auteurs du chapitre. Titre du chapitre. In : *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Pagination du chapitre. (Titre de la collection, numéro dans la collection)

Exemple :

PASTOR, Dominique et SINTES, Christophe. Notion d'expérience aléatoire. In : *Probabilités pour l'ingénieur : des fondements aux calculs*. Paris : Lavoisier, 2014. p. 93-100.

Au format numérique

NOM, Prénom du ou des auteurs du chapitre. Titre du chapitre. In : *Titre de l'ouvrage*. Tomaison [en ligne]. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Pagination du chapitre. [Date de consultation]. (Titre de la collection, numéro dans la collection). Disponible à l'adresse : URL.

Exemple :

SILVERMAN, Graig et TSUBAKI, Rina. Chapter 1: When Emergency News Breaks. In : *Verification handbook : A definitive guide to verifying digital content for emergency coverage* [en ligne]. Maastricht : European journalism centre, 2014. p. 5-12. [Consulté le 9 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://verificationhandbook.com/downloads/verification.handbook.pdf>

■ Citer un chapitre de livre dont l'auteur n'est pas celui du livre (cas d'ouvrages collectifs, d'actes de colloques, de mélanges)

Au format imprimé

NOM, Prénom du ou des auteurs du chapitre. Titre du chapitre. In : NOM, Prénom de l'auteur de l'ouvrage. *Titre du livre*. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Pagination du chapitre. (Titre de la collection, numéro dans la collection)

Exemple :

BROOKS, Matthew L. Effects of Land Management Practices on Plant Invasions in Wildland Areas. In : NENTWIG, Wolfgang. *Biological Invasions*. Berlin, Heidelberg : Springer, 2008. p. 147-162.

Au format numérique

NOM, Prénom du ou des auteurs du chapitre. Titre du chapitre. In : NOM, Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Tomaison [en ligne]. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Pagination. [Date de consultation]. (Titre de la collection, numéro dans la collection). Disponible à l'adresse : URL.

Exemple :

CAYROL, Nicolas. La répartition des frais en procédure civile française. In : REIMANN, Mathias. *Cost and Fee Allocation in Civil Procedure* [en ligne]. Dordrecht : Springer Netherlands, 2012. pp. 137-150. [Consulté le 4 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.springerlink.com/index/10.1007/978-94-007-2263-7_10

■ Citer un article de revue

Au format imprimé

NOM, Prénom du ou des auteurs. Titre de l'article. *Titre du périodique*.
Date de publication. Volume, numéro, pagination.

Exemple :

DELISLE, Richard. La quête illusoire du chaînon manquant. *La Recherche*.
Septembre 2013, n. 479, p. 50-54.

Au format numérique

NOM, Prénom du ou des auteurs. Titre de l'article. *Titre du périodique*
[en ligne]. Date de publication. [Date de consultation]. Volume, numéro,
pagination. Disponible à l'adresse : URL

Exemple :

CARILLO, Claudine. 5/10 Image, estime de soi et confiance en soi. *Soins*
[en ligne]. 27 juin 2011. [Consulté le 26 avril 2016]. Vol. 56, n° 756, pp. 59-60.
Disponible à l'adresse : <https://www-em--premium-com.budistant.univ-orleans.fr/article/297972/resultatrecherche/1>

■ Citer un article d'encyclopédie

Au format imprimé

NOM, Prénom du ou des auteurs. Titre de l'article. In : *Titre de l'encyclopédie*. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition, éditeur, année de publication, pagination.

Exemple :

CLARAC, François. La naissance de l'électrophysiologie. In : *Encyclopédie historique des neurosciences : du neurone à l'émergence de la pensée*. Bruxelles : De Boeck, 2008, p. 50-61.

Au format numérique

NOM, Prénom du ou des auteurs. Titre de l'article. In : *Titre de l'encyclopédie*. Tomaison ou références [en ligne]. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, année de publication, pagination. [Date de consultation].
Disponible à l'adresse : URL

Exemple :

LAUX, Claire. Les européens dans les ports en situation coloniale : XVe-XXe siècles. *EHNE : Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe* [en ligne]. 2015. [Consulté le 28 juin 2016]. Disponible à l'adresse : ehne.fr/notice/leurope-les-europeens-et-le-monde/les-ports-lieux-du-rayonnement-europeen/les-europeens-dans-les-ports-en-situation-coloniale

■ Citer un article de Wikipédia

Titre de l'article. *Titre de l'encyclopédie Wikipédia* [en ligne]. Date de dernière modification. [Date de consultation]. Disponible à l'adresse : URL

Exemple :

Ornithorynque. *Wikipédia* [en ligne]. 2016. [Consulté le 4 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Ornithorynque&oldid=127539687>

■ Citer un travail universitaire

Mémoire ou thèse

Au format imprimé

NOM, Prénom du ou des auteurs. *Titre*. Type de publication. Spécialité. Lieu de soutenance : Etablissement de soutenance, année de soutenance, pagination.

Exemple :

BARD, Manon. *Le tourisme de mémoire est-il un levier à la valorisation du patrimoine militaire récent ?*. Mémoire professionnel. Aménagement et gestion des équipements. Bordeaux : Université Bordeaux 3, 2014. 94 p.

Au format numérique

NOM, Prénom du ou des auteurs. *Titre* [en ligne]. Type de publication. Discipline. Lieu de soutenance : Etablissement de soutenance, année de soutenance. [Date de consultation]. Nombre de pages. Disponible à l'adresse : URL

Exemple :

BORDERIEUX, Julien. *La construction textuelle du brevet d'invention: analyse et théorisation de la strate contributionnelle* [en ligne]. Thèse de doctorat. France : Université d'Orléans, 2013. [Consulté le 08 novembre 2016]. 419 p.

Disponible à l'adresse : ftp://ftp.univ-orleans.fr/theses/julien.borderieux_3405.pdf

Présentation (Stage, Conférences, Formations, Cours)

NOM, Prénom du ou des présentateurs. Titre particulier de la communication. Titre de la conférence [en ligne]. Type de présentation. Année de l'évènement. [Date de consultation]. Disponible à l'adresse : URL

Exemple :

SCHAFER, Valérie et SERRES, Alexandre. L'histoire d'Internet en questions. *Stage Urfist* [en ligne]. Formation. 15 juin 2016. [Consulté le 28 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <https://drive.google.com/file/d/0BxKZLWq08xX-T2k5ejR5di1USVU/view?pref=2&pli=1>

Citer une ressource sur internet

Page de blog

NOM, Prénom du ou des auteurs. Titre de l'article de blog. Titre du blog [en ligne]. Date de publication. [Date de consultation]. Disponible à l'adresse : URL

PECCATTE, Patrick. Les photos du D-Day de Robert Capa - une autre histoire et de nouvelles interprétations. *Déjà Vu* [en ligne]. 24 juin 2015. [Consulté le 4 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://dejavu.hypotheses.org/2298>

Page web

NOM, Prénom du ou des auteurs. Titre de la contribution. *Titre du site internet* [en ligne]. Date de publication. [Date de consultation]. Disponible à l'adresse : URL

Exemple :

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ. Missions de la HAS. *Haute Autorité de Santé* [en ligne]. 2015. [Consulté le 4 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1002212/fr/missions-de-la-has

Site Web

NOM, Prénom du ou des auteurs. *Titre du site web* [en ligne]. (Date de création du site, de mise à jour). [Date de consultation]. Disponible à l'adresse : URL

Exemple :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. *Direction de la sécurité et de la circulation routières* [en ligne]. (Mise à jour le 30 avril 2015). [Consulté le 9 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/>

■ Citer une ressource juridique

Une loi

Titre de la loi. Date de publication ou de dernière modification. Article de la loi.

Exemple :

LOI n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités. 10 août 2007.

Un article de Code

Titre du code. N° de l'article

Exemple :

Code de la propriété intellectuelle - Article L121-1.

Un décret, un arrêté, une circulaire

NOM DE L'INSTITUTION AUTEUR. Titre du texte. Date de publication.

Exemple :

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES. *Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute*. 4 septembre 2015.

Une décision de jurisprudence.

NOM DE L'INSTANCE AUTEUR. Date, n° de requête.

Exemple :

COUR DE CASSATION, Chambre civile 2, du 22 janvier 2004, 01-01.423.

■ Citer de la documentation technique

Brevet

NOM DE L'INVENTEUR OU DU DETENTEUR DU BREVET, Prénom. Titre du brevet [en ligne]. Numéro du brevet. Date du brevet. Date de consultation. Disponible à l'adresse : URL

Exemple :

AMANN, Andre-Albert. Semelle composite [en ligne]. FR1064161 (A). 11 mai 1954. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : https://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/biblio?FT=D&date=19540511&DB=&locale=fr_EP&CC=FR&NR=1064161A&KC=A&ND=4

Norme

EDITEUR DE LA NORME. *Titre de la norme.* Référence de la norme. Lieu d'édition : éditeur commercial, année de publication, nombre de pages.

Exemple :

AFNOR. Principes directeurs pour la rédaction des références bibliographiques et des citations des ressources d'information. NF ISO 690. Août 2010. La Plaine Saint Denis : AFNOR, 2011. 42 p.

■ Citer une carte

Au format imprimé

NOM, Prénom. *Titre de la carte et Echelle : lieu.* Ville d'édition : éditeur, année de publication.

Exemple :

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL. *Série bleue 1:25 000: Orléans*. Paris : Institut géographique national, 1984.

Au format numérique

NOM, Prénom. *Titre de la carte et Echelle : lieu* [en ligne]. Ville d'édition : éditeur, année de publication. [Date de consultation]. Disponible à l'adresse : URL.

Exemple :

JAMAGNE, Marcel. *Carte des familles de sols 1:100 000: Château-Thierry* [en ligne]. Paris : Office de la recherche scientifique et technique, 1967. [Consulté le 22 août 2016]. Disponible à l'adresse : <http://sphaera.cartographie.ird.fr/images/telechargement/12265.pdf>

■ Citer une illustration, un graphique, une photographie, etc...

Au format imprimé

Nom, Prénom. *Titre de l'image*. (Année de l'image) [Type d'image].

Exemple :

DOISNEAU, Robert. *Les pains de Picasso, Valauris*. (1952) [Photographie].

Au format imprimé dans une revue

NOM, Prénom. Titre de l'image. (Date de l'image) [Type d'image]. *Titre du périodique*. Date de publication. Volume, numéro, pagination.

Exemple :

VOLZ, Wolfgang. Christo devant le Mastaba de la fondation Maeght en construction. (2016) [Photographie]. *L'œil*. Été 2016. N°692, p. 7.

Au format numérique dans une revue

NOM, Prénom. Titre de l'image. (Année de l'image) [Type d'image]. *Titre du périodique* [en ligne]. Date de publication. [Date de consultation]. Volume, numéro, pagination. Disponible à l'adresse : URL.

Exemple :

MCCRIGHT, Aaron M. et DUNLAP, Riley E. Coding, Mean, and Standard Deviation for Variables in the Study. (2011) [Tableau] *Sociological Quarterly* [en ligne]. Mars 2011. [Consulté le 22/08/2016]. Vol. 52, n° 2, p. 164. Disponible à l'adresse : <https://onlinelibrary-wiley-com.budistant.univ-orleans.fr/doi/10.1111/j.1533-8525.2011.01198.x/full>

Au format imprimé dans un livre

NOM, Prénom. Titre de l'image. (Date de l'image) [Type d'image]. In : NOM, Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, date de publication. Pagination du chapitre. (Titre de la collection, numéro dans la collection)

Exemple :

MANN, Joe. En 1994, Olivier Merle fut surnommé « L'homme et demi ». (2010) [Photographie]. In : ESCOT, Richard. *Rugby: une passion*. Paris : La Martinière, 2010.

Au format numérique dans un livre

NOM, Prénom. Titre de l'image. (Date de l'image) [Type d'image]. In : NOM, Prénom du ou des auteurs. *Titre de l'ouvrage*. Tomaison [en ligne]. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Pagination du chapitre. [Date de consultation]. (Titre de la collection, numéro dans la collection). Disponible à l'adresse : URL.

Exemple :

INSTITUT DE L'EPARGNE IMMOBILIERE FONCIERE. Répartition des actifs patrimoniaux dans les comptes nationaux en milliards d'euros. (2010)

[graphique]. In : INSTITUT DE L'ÉPARGNE IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE. *Le marché immobilier français: 2015-2016* [en ligne]. Paris : Delmas, 2015. (Consulté le 23/08/2016). p. 14. Disponible à l'adresse : https://www-dalloz--bibliotheque-fr.budistant.univ-orleans.fr/bibliotheque/Le_Marche_immobilier_francais_2016-47778.htm

Au format numérique issue d'un site web

NOM, Prénom. Titre de l'image (date de l'image). [Type d'image]. In : *Titre du site web* [en ligne]. Année de publication ou de mise à jour [date de consultation]. Disponible à l'adresse : URL

Exemple :

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE. Poursuite d'études et insertion pour les diplômés 2010 de DUT, Licence professionnelle et Master. [graphique]. In : *L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France* [en ligne]. 2014 [Consulté le 08/11/2016]. Disponible à l'adresse : http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/7/EESR7_ES_21-_l_insertion_professionnelle_des_diplomes_d_universite_master_dut_lp_.php

■ Citer une ressource vidéo ou audio

Une vidéo sur support matériel

Nom du Réalisateur. *Titre* [Support]. Lieu d'édition : diffuseur, Date de diffusion. Durée.

Exemple :

MISUMI, Kenji, *Baby Cart vol.1, Le Sabre de la Vengeance* [DVD]. Paris : Wild Side Video, 1972. 83 min.

Une vidéo en ligne

Nom du Réalisateur. *Titre* [en ligne]. Date de diffusion [Date de consultation]. Disponible URL.

Exemple :

KENJI, Misumi. *Baby Cart 2 : L'enfant massacre - Bande-Annonce (VOST)* [en ligne]. 21 février 2013. [Consulté le 23 août 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=VYVYQ7zJeBA>

Une émission de radio ou un podcast

Nom du ou des participants. Titre particulier de l'émission. *Titre du programme*. Diffuseur, Date de diffusion. Durée.

Exemple :

VIDARD, Mathieu. Le vert. *La tête au carré*. France Inter, 28 juin 2016. 53 min.

ANNEXE :

**LES LOCUTIONS LATINES
UTILISEES DANS LES
BIBLIOGRAPHIES ET NOTES**

Abréviation	Nom développé	Signification	Emploi
<i>et. al.</i>	Et alii	Et les autres	Abréger une énumération d'auteurs
<i>i.e.</i>	Id est	C'est-à-dire	
<i>Ibid.</i>	Ibidem	Au même endroit	Eviter d'avoir à répéter une référence déjà citée. Faire référence au document immédiatement précédent.
<i>Id.</i>	Idem	Le même [auteur]	Eviter d'avoir à répéter le nom d'un auteur déjà cité.
<i>Loc. cit.</i>	Loco citato	Passage citée	Eviter d'avoir à répéter la référence d'un passage déjà cité
<i>Op. cit.</i>	Opere citato	Œuvre citée	Eviter d'avoir à répéter une référence déjà citée. Fait référence à un document déjà cité précédemment mais séparé par une ou plusieurs autres références
<i>s.l.</i>	Sine loco	Sans lieu	Quand le nom du lieu d'édition d'un ouvrage est inconnu
<i>s.n</i>	Sine nomine	Sans nom	Quand le nom de l'éditeur d'un ouvrage est inconnu
<i>Sic.</i>		[ainsi] = graphie fautive	Signaler une graphie fautive dans le texte d'origine
<i>Sq.</i>	Sequiturque	Et la suivante	Préférer : et s.
<i>Sqq.</i>	Sequiturque	Et les suivantes	Préférer : et ss.

